



Je resoit une amande avec la voiture de l'entreprise

Par **ZUINE**, le **07/11/2015** à **15:40**

bonjour

le mois de février dernier je me suis fait arrêté par la police avec la voiture de l'entreprise, il m'en mis deux amendes une pour l'essuie-glace non performant et le deuxième non conformité de l'adress sur la carte verte et la carte grise car le patron à deux magasins en faite, et le pire qu'on ma envoyé l'amande à l'adress de mon permis de conduire, la ou j'habite plus y'a plus de 5 ans, et comme ils ont pas de réponse, le pv à passer à une amande forfaitaire majoree d'un montant de 555 euro. Et la il ont envoyé à mon patron pour saisi sur salaire. Je vous cache pas je suis tombé sur le coup, J'ai fait une réclamation auprès du ministere public et j'ai bien expliqué la situation, la je resoit la réponse il me demande de payé l'amande sans la majoration soit 205 euro que-fois je faire moi qui touche que moins de 1000 euro de salaire, et le pire que c'est pas une faute de conduite, mais qu'est liée au véhicule qu'est à l'entreprise ou je travaille, dite -moi quoi faire et merci d'avance